

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE QUARTIER NORD (GAQ NORD)

Date: 7 novembre 2019 à 20h30 à la salle Balavoine

Élus animateurs : Fabrice ROUSSEL, Maire, Claude LEFORT, Coordonnateur quartier Nord et Adjoint au Développement Durable, à l'Agenda21, à la Vie Associative, à la Démocratie Participative, à l'Administration générale et aux Déplacements

43 habitants participant

Support de la réunion : diaporama joint au compte-rendu

PREMIÈRE PARTIE / SENSIBILISATION A LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE

Intervenants : représentants de la Commission Biodiversité :

- Joseph VIOLAIN, Solidarité Ecologie
- Jean-François CERTIN, Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

En synthèse:

- Besoin exprimé par des associations environnementales d'améliorer, de mutualiser les connaissances sur la biodiversité chapelaine pour notamment peser sur les politiques publiques des collectivités locales et approfondir les sujets (élaboration du PLU-m, aménagement foncier)
- Enjeu fort de protection et de restauration de la biodiversité qui est aujourd'hui très menacée
- Pour y répondre, création d'une commission extra-municipale Biodiversité en juin 2019 qui regroupe des élus et 9 associations locales
- Plusieurs objectifs sont visés : repérer les espaces sensibles et riches en biodiversité, sensibiliser les habitants et les professionnels, donner un avis sur les projets d'aménagements, protéger les zones remarquables, engager des mesures d'entretien et de restauration naturelles
- Exposé des représentants de la commission sur ce qu'est la biodiversité et sur la manière de la préserver et de la restaurer. Le but était de sensibiliser les habitants présents et de les inviter à observer leur environnement et à repérer les zones riches en biodiversité.

Proposition notamment de repérer les oiseaux du bocage (alouette des champs et rossignol) et les hirondelles

- Invitation à participer aux groupes de travail mis en place :
 - arbre en ville ou comment préserver leur place
 - Vallée du Gesvres et zones humides, accompagnement de l'étude en cours

- entretien des voiries et des bords de route dont la période et les méthodes sont importantes pour la biodiversité
- identification/inventaire de la biodiversité
- communication ou comment sensibiliser et informer le grand public
- Contact de la commission via l'adresse mail : biodiversite@lachapellesurerdre.fr

QUESTIONS/REMARQUES

Connaît-on bien la biodiversité chapelaine ?	On n'en a pas une connaissance totale et c'est pourquoi la commission biodiversité souhaite s'appuyer sur les chapelains pour améliorer cette connaissance.
Il y a une distance entre le discours et le terrain. Exemples donnés : fauchage des bords de route à la mauvaise période et selon une mauvaise méthode ; taille et collecte de branches avec un matériel inadapté	·

DEUXIÈME PARTIE / ACTUALITÉS DU QUARTIER

Intervenants : élus de la Ville et représentant technique du Pôle de proximité Erdre et Cens de Nantes Métropole :

- Claude LEFORT, élu coordonnateur du quartier Nord et adjoint au Développement Durable, à l'Agenda21, à la Vie Associative, à la Démocratie Participative, à l'Administration générale et aux Déplacements
- Fabrice ROUSSEL, Maire de La Chapelle sur Erdre
- Matthias PASQUET, Technicien de proximité du Pôle Erdre et Cens de Nantes Métropole

1/ AMÉNAGEMENT RUE DE L'HOCMARD

- Un problème de vitesse a été constaté par les riverains ; il est donc proposé de réaliser un aménagement
- La proposition faite dans le diaporama est un schéma de principe qui sera discuté avec les habitants. L'idée est d'établir un périmètre d'agglomération secondaire, de sécuriser les déplacements piétons et d'abaisser la vitesse
- Une réunion de concertation est prévue le 5 février

2/ REDUCTION VITESSE CHAUVAIS/LA BROSSE

- Suite aux mesures de vitesse, il est constaté encore un taux d'excès important
- De nouvelles propositions d'aménagement seront faites : implantation de balises pour protéger le cheminement des piétons et double ligne axiale en vue de réduire la vitesse des usagers

QUESTIONS/REMARQUES

notamment pour les enfants

La circulation route de Grandchamp est L'installation de balisettes croissante et les autocaristes roulent vite. sécuriser le cheminement Comment prévoit-on l'absorption de cette Au-delà circulation? Quid de trottoirs route de la collectivité peut mettre en place, il s'agit Chauvais? comportement. A chacun d'être vigilant. A Mouline, rue de la Hillet, la circulation est également croissante et la vitesse est importante ce qui crée une forte insécurité

aménagements des la aussi d'incivilités et de problèmes

permettra

Il est proposé d'organiser une rencontre sur place afin de constater et d'objectiver les problèmes soulevés

NB : la rencontre a eu lieu le 23 janvier qui donnera lieu à une réunion de concertation avec proposition d'aménagement

Giratoire rue de la Planche: mauvaise visibilité constatée à cause de haies privées

La Ville peut adresser un courrier aux propriétaires pour leur rappeler leurs obligations dès lors que les haies entravent la circulation piétonne sur l'espace public. Il est aussi possible d'échanger directement avec les propriétaires concernés pour leur faire part des désagréments causés.

3/ AMÉNAGEMENT RUE CHARLES DE GAULLE

- Mise en place de coussins berlinois pour diminuer la vitesse et sécuriser la traversée piétonne
- Des mesures de vitesse seront réalisées pour en évaluer les effets
- Aménagement réalisé à la demande des représentants des parents d'élèves et des riverains, contraignant mais très efficace pour la sécurité des élèves des collèges et groupes scolaires



4/ AMÉNAGEMENT CIRCUIT RANDONNÉE NORD « LA BROSSE »



- L'aménagement du circuit se poursuit : le balisage et la signalisation seront posés cet hiver
- Des études de faisabilité vont être lancées pour la création de deux liaisons douces (rue du Vivier et le long de la VM39)

Quid du revêtement qui sera utilisé ?	Cela devrait être du stabilisé
---------------------------------------	--------------------------------

TROISIÈME PARTIE / ACTUALITÉS DE LA VILLE

1/ PROJET D'AMÉNAGEMENT DU STADE DE RUGBY BOURGOIN DECOMBE

- Projet d'aménagement du site en vue de moderniser les équipements de rugby et d'accueillir le siège de la ligue régionale
- Création sur le même site d'un boulodrome couvert
- Objectif d'accueillir une équipe en résidence lors de la Coupe du Monde de Rugby de 2023

QUESTIONS/REMARQUES

Qu'en	est-il	du	terrain	stabilisé	et	ses	Il en sera tenu compte dans le projet. De
impacts	s sur la	san	té ?				nouveaux matériaux sans caoutchouc sont
							actuellement testés et pourront être mis en
							œuvre selon leur efficacité

2/ PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA DÉCHETTERIE

- Mise aux normes de la déchetterie actuelle qui comprend un agrandissement
- Les négociations foncières sont en cours, ouverture prévisionnelle mi 2022

QUESTIONS/REMARQUES

Qu'en est-il de l'accès à la déchetterie de Grandchamp, celle de La Chapelle étant trop éloignée ?	Aujourd'hui les déchetteries de la métropole sont ouvertes à tous. Un système de badge pour contrôler l'accès est en réflexion et des discussions sont en cours avec les intercommunalités environnantes pour que des habitants puissent avoir accès à deux sites. Des modalités de compensation financières sont encore à trouver.
Quid des personnes sans véhicule ?	Les encombrants peuvent être collectés à domicile. Toutes les informations sur le site de Nantes Métropole : https://www.nantesmetropole.fr/pratique/ dechets/les-encombrants Pour les déchets verts, la Ville organise parfois des opérations de broyage (la dernière a eu lieu le 16 novembre) et Nantes Métropole propose une aide à l'acquisition collective d'un broyeur (pour plus d'information, contacter la Mission Agenda 21 de la Ville)
Quid d'une déchetterie pour déchets verts au	Il y a effectivement le projet Terra Ter porté

Nord de la Commune ?	par une entreprise qui prévoit de collecter les déchets verts des entreprises et collectivités, de les pré-traiter sur site et de les envoyer sur des plates-formes de compostage en bout de champ d'exploitations chapelaines. L'ouverture au public dans un second temps est à l'étude.
----------------------	---

QUATRIÈME PARTIE / QUESTIONS DIVERSES

Rue de la Hillet : le trottoir n'est pas fini	Des potelets seront mis en place pour sécuriser le cheminement piéton
Demande pour avoir des équipements à La Brosse, notamment une aire de jeux pour enfants	Il n' y a pas d'espaces publics disponibles
Déploiement de la fibre optique	A ce jour, 60 % des habitations sont couvertes sur la commune, l'objectif étant d'atteindre les 100 % d'ici la fin 2020. Orange, qui assure le déploiement, a garanti un rythme de déploiement de 800 logements par trimestre. La difficulté pour la Ville est de suivre précisément le déploiement. Pour avoir des informations, il est possible de consulter le site Internet d'Orange: https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique Sur le quartier Nord, les poteaux sont posés mais de l'élagage doit être réalisé sur des espaces publics et privés. Orange va contacter les particuliers pour leur demander d'élaguer. Des courriers de mise en demeure pourront être rédigés.
Chemin Guillaumière : énorme flaque d'eau	Une énorme flaque d'eau a été signalée en entrée de chemin suite aux travaux ERS, une grille avaloir sera installée courant février
Problème de desserte en transport en commun	Une étude régionale est en cours pour évaluer la mise en place de liaisons supplémentaires
Serait-il possible de mettre en place un garage vélo aux Perrières pour prendre le bus 86 ?	La demande est renouvelée auprès des services concernés de Nantes Métropole
Des personnes viennent mesurer les terrains	Il s'agit d'un géomètre du cadastre qui passe pour mettre à jour le cadastre suite à l'aménagement foncier. Un courrier est adressé aux personnes concernées pour indiquer son passage
Aura-t-on assez de budget pour tous ces travaux ?	800 000 à 900 000 € sont prévus chaque année pour améliorer la sécurité, l'entretien

	et la rénovation les quelques 80 km de voiries chapelaines
Pourquoi n'applique-t-on pas le code civil en matière d'élagage d'arbre ?	La Ville est régulièrement confrontée à des questions d'élagage. Pour y répondre, elle étudie la sécurité et le risque d'affaiblissement des arbres. Dans le cas de haies protégées au PLU-m, la Ville veille à garantir leur pérennité. Il est précisé que le code civil est vieux et que s'il était appliqué, il n'y aurait plus d'arbres

INFORMATIONS PRATIQUES

Élu référent :

- Claude LEFORT, adjoint au Développement Durable, à l'Agenda21, à la Vie Associative, à la Démocratie Participative, à l'Administration générale et aux Déplacements

Contacts techniques:

Contacts Ville

Mission Agenda 21 : en charge du développement durable et de la démocratie participative

A contacter pour toute questions/propositions pour les réunions de quartiers

Tél: 02 51 81 87 87

Mail: agenda21@lachapellesurerdre.fr

Direction du Cadre de Vie et des Solidarités : en charge de l'urbanisme, de l'environnement et des espaces publics, du patrimoine immobilier de la Ville, des affaires foncières, de la proximité et des solidarités

A contacter pour toute question sur le cadre de vie

Tél: 02 51 81 87 16

Mail: svpdcvs@lachapellesurerdre.fr

Contacts Nantes Métropole

Nantes Métropole – pôle Erdre et Cens : interlocuteur de proximité de Nantes Métropole, en charge de la propreté, de la voirie, de l'éclairage public, du développement urbain

A contacter pour toute question sur les déchets, la voirie, l'éclairage

Tél: 02 51 83 65 00

Mail: pole.erdreetcens@nantesmetropole.fr

Diffusion du compte-rendu

Les compte-rendus des réunions de quartier sont disponibles :

- sur le site de la Ville
- sur demande auprès de la Mission Agenda 21

- dans les bureaux des Impressionnistes, à la direction de l'animation « Espace Familles Pierre de Rosa » ainsi qu'à la Bibliothèque Municipale

Évaluation

Lors de chaque GAQ, nous vous invitons à remplir des **fiches évaluation** afin de recueillir votre avis sur l'organisation de la réunion, vos impressions, votre satisfaction.

Elles permettent de nous améliorer dans l'organisation de ces temps d'échanges et de répondre précisément à vos interrogations.

Vous pouvez téléchargez la fiche d'évaluation sur le site de la Ville

Si vous souhaitez **proposer des thèmes, des sujets** pour animer ces temps d'échanges, vous êtes invités à contacter la Mission Agenda 21 (contact ci-dessus).

Nous vous rappelons que les réunions de quartier visent à traiter de sujets d'ordre collectif et d'intérêt général.

Pour toute question particulière ou individuelle, merci de vous rapprocher de la Direction du Cadre de Vie (contact ci-dessus)